

L'ESSENTIEL

2022

Créée en 1918, la Ligue contre le cancer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses bénévoles et salariés formés grâce à une école de formation agréée pour répondre aux besoins des personnes concernées par le cancer. Elle est une fédération, composée d'un siège national et de 103 Comités départementaux présents sur tout le territoire hexagonal, en Corse et en Outre-mer.



En France, en 2023, 1 homme sur 3 et 1 femme sur 4 se verra diagnostiquer un cancer avant ses 85 ans et presque 4 millions de Français vivent avec un cancer. Pourtant le cancer n'a pas à être une fatalité : la recherche scientifique, l'éducation à la santé, les mesures politiques volontaristes, les campagnes de dépistage et l'accompagnement des personnes malades sont des moyens de lutter et d'améliorer les parcours de vie.

40 %
des cancers sont évitables en adoptant des modes de vie plus sains

Le cancer est la **1^{RE} CAUSE** de mortalité en France

6 PERSONNES MALADES SUR 10 guérissent de leur cancer

PLUSIEURS MILLIONS D'AIDANTS de personnes atteintes de cancer en France

NOTRE VISION
LA LUTTE ORGANISÉE, COORDONNÉE, ÉGALITAIRE ET SANS CONCESSION CONTRE LE CANCER.

NOS MISSIONS SOCIALES



Informier, sensibiliser, éduquer pour dépister et prévenir la maladie



Améliorer le parcours de soins, de santé et de vie, des personnes malades et de leurs proches



Financer et contribuer à la recherche



Porter la voix des usagers du système de santé auprès des pouvoirs publics, et assurer la défense de leurs droits

+ DE 600
salariés

+ DE 450
représentants des usagers qui portent la parole des personnes malades et de leurs proches tout au long de leur parcours



11 500
bénévoles

+ DE 549 000
donateurs

La Ligue contre le cancer, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui s'engagent chaque jour pour être au plus proche des populations et réaliser l'ensemble

93%
des ressources perçues par l'association sont issues de la générosité du public.

des actions. Bénévoles, bénévoles élus, salariés, donateurs... cette ligue humaine est fondamentale pour le bon fonctionnement de l'association et sa force de frappe contre le cancer.

“ La Ligue est une association de personnes d'horizons divers qui se réunissent pour lutter contre le cancer. Ce qui compte n'est pas pourquoi les bénévoles viennent à la Ligue, mais pourquoi ils y restent : parce qu'ils ont confiance en notre capacité d'action collective face à la maladie ! ” DANIEL NIZRI, Président de la Ligue contre le cancer

CONTRE LA MALADIE, UNE ACTION QUOTIDIENNE SUR LE TERRAIN

Acteur incontournable pour améliorer les parcours de vie face au cancer, la Ligue contre le cancer agit pour tous les usagers du système de santé :



Grâce à sa présence sur l'ensemble du continuum de recherche fondamentale, translationnelle et clinique :

> **750** équipes de recherche soutenues en 2022 à hauteur de 39 M€



À travers son soutien des personnes en situation de fragilité :

> **8 672** familles aidées via les commissions sociales des Comités départementaux



Par ses interventions régulières auprès des plus jeunes :

> Près de **100 000** élèves ont bénéficié d'interventions d'éducation à la santé



Via ses actions de sensibilisation auprès des entreprises :

> Près de **500** interventions de sensibilisation



À travers un accompagnement des personnes malades :

> **60 000** bénéficiaires de soins de supports

Et plus largement auprès du grand public à travers les campagnes et les actions de prévention et de promotion de la santé.

Une année 2022 marquée par des avancées majeures

- > **Une interpellation des décideurs publics** sur les 10 propositions prioritaires de la Ligue contre le cancer dans le cadre de la campagne Notre Cause :
 - **10 des 12 candidats à l'élection présidentielle** ont répondu aux sollicitations de la Ligue contre le cancer,
 - **+ de 500 candidats aux élections législatives** interpellés.
- > **Le 1^{er} juin 2022, la loi Lemoine qui raccourcit le « droit à l'oubli »** de 10 ans à 5 ans entre en vigueur, grâce à la participation de nombreuses associations dont la Ligue contre le cancer.
- > **La Ligue contre le cancer se mobilise auprès de Foodwatch et Yuka** pour interdire les nitrites et nitrates, à travers une pétition recensant près de 460 000 signatures. Cette mobilisation a notamment permis l'adoption d'une loi à l'Assemblée nationale prévoyant une surveillance et un encadrement progressif de la consommation des additifs nitrés.
- > **La Ligue contre le cancer a porté 1 amendement**, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), demandant l'élargissement de l'allocation journalière aux proches aidants de personnes atteintes par le cancer. Une initiative qui a reçu un écho favorable puisqu'il a été voté qu'un rapport sur la possibilité d'élargir la durée et l'indemnisation du congé de proche aidant soit remis par le Gouvernement au Parlement au plus tard le 30 septembre 2023.

Une année de reconnaissance : 4^e association préférée des Français !

Dans une enquête menée par Harris Interactive à l'occasion de la journée internationale du bénévolat, la Ligue figure en 4^e place du baromètre des associations pour laquelle les Français veulent s'engager. Une grande fierté pour notre association, mais aussi un signe extrêmement encourageant pour l'avenir de nos actions.

Agréée depuis 1991 par le Comité de la charte du Don en confiance, la Ligue contre le cancer informe avec la plus grande exactitude ses donateurs sur l'utilisation précise qui est faite de leurs dons. Le dernier renouvellement du label a été réalisé en décembre 2022.



Dans un souci de transparence et de conformité, les comptes 2022 ont été certifiés sans réserve par le cabinet de Commissariat aux comptes Ernst & Young. La Ligue mène également des démarches internes d'évaluation et d'accompagnement à travers son Comité d'audit interne.

NOS 4 MISSIONS PRIORITAIRES

En 2022, La Ligue contre le cancer a alloué 76,5 M€ à ses missions sociales pour lutter avant, pendant et après la maladie.



FINANCER ET CONTRIBUER À LA RECHERCHE

Être présent sur l'ensemble du continuum de la recherche, clinique, translationnelle et fondamentale, est essentiel dans la lutte contre le cancer. En 2022, trois nouveaux projets majeurs ont été lancés : la nouvelle édition de l'appel à projets dédié à l'ARN comme outil innovant des thérapies anticancéreuses, un programme visant à stimuler les recherches et réalisations concernant la prise en charge des douleurs chroniques liées au cancer, ainsi que le lancement d'un programme de recherche-action pour répondre aux problématiques du terrain.

= 39,3 M€



AMÉLIORER LE PARCOURS DE SOINS, DE SANTÉ ET DE VIE, DES PERSONNES MALADES ET DE LEURS PROCHES

Comment accompagner les personnes malades et leurs proches tout au long de leurs parcours ? À travers les soins de supports et les aides financières. En 2022, la Ligue se mobilise pour préciser et sécuriser son offre de soins de supports, aux côtés de la Miviludes et soutient les aidants accompagnant les personnes atteintes de cancer dans la reconnaissance de leurs droits. pour faire reconnaître leurs droits.

= 26,2 M€



INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUIQUER POUR DÉPISTER ET PRÉVENIR LA MALADIE

Il est primordial d'intervenir avant la maladie à travers des actions de prévention et de promotion des dépistages. En 2022, elle poursuit sa mobilisation sur le développement d'environnements favorables à la santé (espaces verts, espaces ombragés, sans tabac, qualité de l'alimentation...) et par l'éducation à la santé dès le plus jeune âge. C'est tout l'enjeu d'Explo'Santé, un programme de recherche action en promotion de la santé en milieu scolaire.

= 8,9 M€



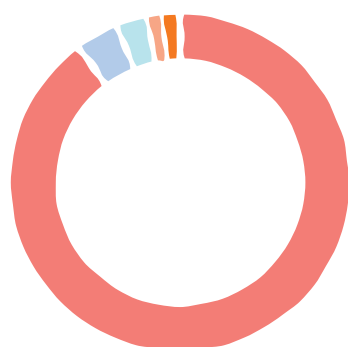
PORTER LA VOIX DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Interpeller les décideurs publics et faire bouger les lignes afin que les textes de lois changent, est un enjeu primordial. En 2022, année d'élections présidentielle et législative, la plateforme d'interpellation Notre Cause a été conçue pour permettre à tous et à toutes de passer à l'action en partageant les 10 mesures proposées par la Ligue sur les réseaux sociaux.

= 2,1 M€

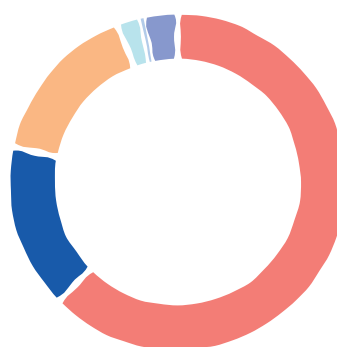
En 2022, la Ligue poursuit ses investissements pour une lutte toujours plus efficace contre le cancer. Particulièrement proactive dans la diversification de ses sources de financement, l'association voit ses efforts récompensés. Malgré un contexte inflationniste difficile, elle réussit à mobiliser un public généreux, fidèle et uni face à la maladie.

LES RESSOURCES



- Produits liés à la générosité du public **135,5 M€**
- Produits non liés à la générosité du public **6,4 M€**
- Subventions et autres concours public **4,3 M€**
- Utilisations des fonds dédiés antérieurs **2,6 M€**
- Reprises de provisions et dépréciations **2 M€**

LES EMPLOIS



- Missions sociales **76,6 M€**
- Frais de recherche de fonds **19,3 M€**
- Frais de fonctionnement **19,2 M€**
- Dotations aux provisions et aux dépréciations **2,9 M€**
- Impôts sur les bénéfices **0,1 M€**
- Reports en fonds dédiés de l'exercice **4 M€**

Bilan, trésorerie et réserves

Le volume de trésorerie constaté en fin d'année 2022 s'explique principalement par les encaissements de fin d'année liés à la générosité du public. Les engagements donnés qui figurent au passif du bilan ont trait à des engagements en matière de recherche et sont généralement honorés sur le premier semestre de l'année suivante.

Les excédents de trésorerie, tant au niveau des Comités que du Siège, sont placés sur des supports sécurisés et disponibles conformément à la charte des placements de la Fédération.

L'année 2022 se conclut par un résultat excédentaire. Il vient compléter les réserves de la Ligue, qui correspondent désormais à 19 mois d'activité.

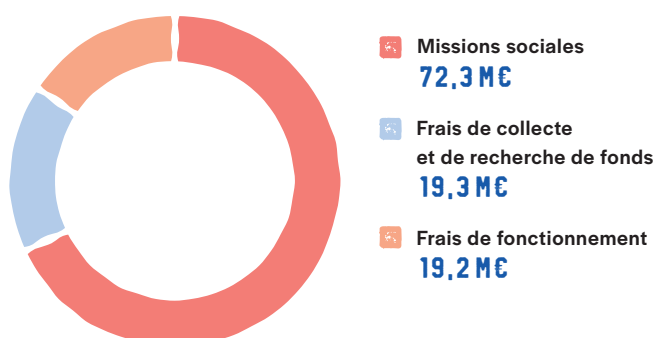
Conscient de la nécessité de faire plus et mieux pour les patients et leurs proches, le Siège va passer à une logique budgétaire pluriannuelle basée sur des projets en lien avec le plan triennal proposé aux administrateurs nationaux en 2023.

BILAN SIMPLIFIÉ 2022 (M€)

ACTIF	2022			2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé	114,8	33,8	81,0	72,9
Immobilisations incorporelles	114,8	33,8	81,0	72,9
Immobilisations corporelles	98,3	30,9	67,4	60,4
Dont biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	39,3	7,6	47,0	29,5
Immobilisations financières	12,9	0,3	12,6	11,9
Actif circulant	267,8	- 0,5	267,3	234,0
Dont valeurs mobilières de placement	45,0	0,2	44,8	31,5
Dont disponibilités	171,6		171,6	163,4
TOTAL ACTIF	382,7	34,3	348,3	306,9
Engagements reçus	10,5		10,5	14,8
PASSIF			Net	Net
Fonds propres			209,2	180,3
Fonds reportés et dédiés			65,3	58,0
Provisions pour risques et charges			7,8	7,1
Dettes			66,0	61,5
TOTAL PASSIF			348,3	306,9
Engagements donnés			4,0	3,0

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

En 2022, le montant des ressources collectées issues de la générosité publique a été de 135,5 M€ dont 105,9 M€ pour :



BÉNÉVOLAT, MÉCÉNAT ET DON EN NATURE

La méthode de comptabilisation retenue est conforme au règlement comptable et concerne les prestations de bénévolat, de mécénat et de don en nature ; elles sont comptabilisées au réel et représentent pour 2022 les montants suivants : la contribution en nature a atteint 6,4 M€ qui se décompose ainsi : 4,7 M€ pour le bénévolat, 1,1 M€ pour les prestations en nature et 0,6 M€ pour les dons en nature.

Compte d'emploi des ressources

EMPLOIS PAR DESTINATION - DÉCEMBRE 2022 (M€)

	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. Missions sociales	72 272 693,21
1.1 Réalisées en France	72 255 140,39
1.2 Réalisées à l'étranger	17 552,82
2. Frais de recherche de fonds	17 373 286,82
3. Frais de fonctionnement	16 323 756,35
Total des emplois	105 969 736,38
4. Dotations aux provisions et dépréciations	2 864 609,09
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	2 037 347,07
Excédent de la générosité du public de l'exercice	27 302 787,64
TOTAL	138 174 480,18

RESSOURCES PAR ORIGINE - DÉCEMBRE 2022 (M€)

	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. Ressources liées à la générosité du public	- 135 538 021,94
1.1 Cotisations sans contrepartie	- 3 888 696,00
1.2 Dons, legs et mécénat	- 120 507 525,82
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	- 11 141 800,12
2. Reprises sur provisions et dépréciations	- 1 992 153,16
3. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	- 644 305,08
Total des ressources	- 138 174 480,18
Déficit de la générosité du public de l'exercice	
TOTAL	-138 174 480,18

L'année 2022 se conclut par un résultat excédentaire de 27,3 M€. La Ligue contre le cancer va se doter d'un plan pluriannuel d'investissements pour soutenir son plan d'action triennal.



LIGUE CONTRE LE CANCER
14 rue Corvisart – 75013 Paris
01 53 55 24 00

ligue@ligue-cancer.net

